

enregistrées à un titre ou à un autre par les services de la main-d'œuvre—peuvent constituer des indices précis d'une donnée tout à fait différente. Aussi, en dépit de leur caractère fort différent, ces trois sortes de statistiques peuvent constituer des indices précis, mais ce sont les chiffres du Bureau fédéral de la statistique qui sont normalement considérés comme l'indice le plus sûr en ce qui concerne le nombre des sans-emploi à une date déterminée.

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. Peut-être le député voudrait-il poser une autre question supplémentaire, mais il ne reste plus guère de temps.

M. Douglas (Nanaimo-Cowichan-Les îles): Je voudrais demander au ministre si le chiffre fourni par le BFS est simplement le résultat d'une enquête fragmentaire portant sur 30,000 sondages plutôt que les données recueillies par la Commission d'assurance-chômage et le ministère de la Main-d'œuvre.

L'hon. M. Lang: Oui, monsieur l'Orateur, c'est absolument vrai. L'enquête en question est fondée, aux yeux des statisticiens, sur des bases statistiques fiables et, bien entendu, le député s'y fie lui-même quand cela lui plaît.

* * *

LA DÉFENSE NATIONALE

LA QUESTION DES COLLÈGES MILITAIRES

M. J. M. Forrestall (Dartmouth-Halifax-Est): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au secrétaire d'État. Pourrait-il ajouter à la réponse que nous a donnée le ministre de la Défense nationale l'autre jour selon laquelle il ne songeait pas, du moins pour l'instant, à fermer les collèges militaires au Canada—j'inscris cela dans le domaine de l'emploi. Le cabinet est-il actuellement saisi d'une recommandation voulant qu'on ferme les collèges militaires?

[Français]

L'hon. Gérard Pelletier (secrétaire d'État): Je ne connais pas de semblables recommandations qui soient devant le conseil des ministres à l'heure actuelle, monsieur le président.

[Traduction]

M. Forrestall: Monsieur l'Orateur, le secrétaire d'État pourrait-il se donner la peine de s'asseoir et de lire les recommandations émises par son propre ministère?

* * *

CHAMBRE DES COMMUNES

L'ORGANISATION DE CERTAINS COMITÉS PERMANENTS

M. J. P. Nowlan (Annapolis Valley): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au président du Conseil privé. En ce 71^e jour de la troisième session du Parlement, j'aimerais savoir si, avec toutes les difficultés que comportent l'organisation des autres travaux du gou-

vernement, il pourrait dire à la Chambre cette semaine pourquoi on n'a toujours pas organisé cinq comités de la Chambre, particulièrement celui de la radiodiffusion, des films et de l'assistance aux arts et celui des transports et des communications, ainsi que trois autres. J'insiste sur le comité de la radiodiffusion, des films et de l'assistance aux arts car de nombreuses questions ont surgi à ce sujet et la Chambre devrait en être saisie. J'ai soulevé la question il y a environ un mois et j'aimerais savoir si le ministre pourrait y répondre soit aujourd'hui, soit dans le courant de la semaine.

L'hon. Allan J. MacEachen (président du Conseil privé): Monsieur l'Orateur, il y a normalement organisation de comités lorsque la Chambre fait un ordre de renvoi. Pour autant que je sache, c'est pour cette raison que les comités en question n'ont pas encore été organisés.

* * *

LA COMMISSION CANADIENNE DU BLÉ

LA NOMINATION DU COMMISSAIRE EN CHEF

M. John Burton (Regina-Est): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre chargé de la Commission canadienne du blé, pour faire suite à la réponse qu'il vient de donner au sujet de la révision des activités de la Commission. Étant donné sa réponse, le ministre dirait-il s'il est maintenant en mesure d'annoncer la nomination d'un nouveau commissaire en chef de la Commission canadienne du blé et peut-il assurer à la Chambre que le titulaire sera choisi parmi les membres actuels de la Commission?

L'hon. Otto E. Lang (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, nous n'avons encore rien décidé à ce sujet. Comme le sait le député, nous voulions attendre le rapport et j'ai l'intention, en outre, d'avoir d'autres entretiens avec la Commission du blé avant de clore ce chapitre.

* * *

L'AGRICULTURE

LA FERMETURE DES ABATTOIRS DE LA CANADA PACKERS À HULL—RECTIFICATION D'UNE RÉPONSE

L'hon. H. A. Olson (ministre de l'Agriculture): Monsieur l'Orateur, me permettra-t-on de rectifier partiellement une réponse que j'ai donnée à une question l'autre jour et qui aura pu susciter des malentendus. En réponse à une question du député de Renfrew-Lanark-Carleton concernant la fermeture des abattoirs de la Canada Packers à Hull, j'ai dit, entre autres choses, que cette décision était plus directement reliée au traitement des effluents qui s'échappent de l'usine. La Canada Packers a pris contact avec moi et m'a informé, comme elle l'avait d'ailleurs déjà fait dans ses communiqués officiels, qu'elle avait décidé de fermer ses abattoirs à cet endroit parce qu'elle ne recevait plus suffisamment d'animaux à abattre